

NeoVac

Pour une consommation équitable.

«Fairplay!» – un abonnement global et intelligent pour le décompte individuel des frais de chauffage.

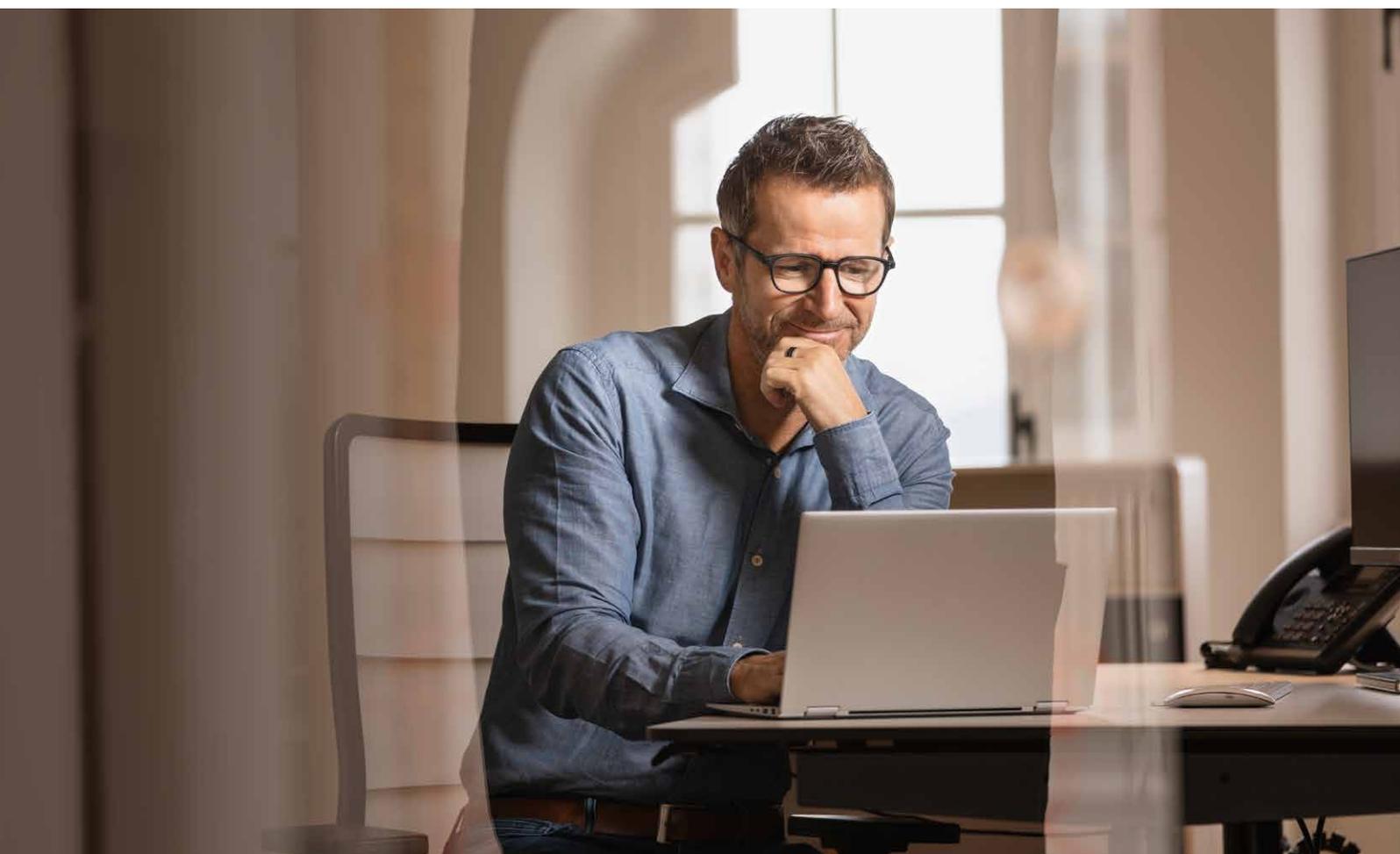


Un décompte équitable et transparent des frais de chauffage, sans frais d'investissement.

«Fairplay!» de NeoVac apporte la garantie de décomptes énergétiques équitables pour tous les occupants, sans frais d'investissement pour les gérants et les propriétaires.

Dans de nombreux immeubles privés, les coûts énergétiques sont encore facturés au forfait ou au mètre carré. Concrètement, cela signifie que les locataires économes paient au final autant que ceux qui font moins attention, ce qui est évidemment injuste. Un tel système présente également l'inconvénient de ne pas inciter à économiser l'énergie.

Le décompte individuel des frais de chauffage (DIFC) rend le décompte équitable. Chacun ne paie que ce qu'il consomme. Avec l'abonnement global «Fairplay!» de NeoVac, le DIFC est très simple et intelligent, et sans aucuns frais d'investissement pour les gérances et les propriétaires. Grâce à l'application gratuite «NeoVac myEnergy», les occupants bénéficient également d'un suivi transparent de leur consommation d'énergie personnelle et sont incités à économiser l'énergie.



Aperçu de vos avantages

Des décomptes équitables.

NeoVac permet d'équiper facilement les bâtiments anciens de répartiteurs de frais de chauffage modernes par installation directe sur les radiateurs. La consommation individuelle de chaleur de chaque unité d'habitation peut ainsi être relevée avec précision, ce qui permet d'établir un décompte équitable des frais de chauffage. Chaque locataire paie ce qu'il consomme.

Aucuns frais d'investissement.

Grâce à «Fairplay!», le décompte individuel des frais de chauffage (DIFC) est simple et économique: L'abonnement global à prix fixe est proposé avec tout le matériel ainsi que tous les services. Le DIFC est donc très simple et intelligent, et sans aucuns frais d'investissement pour les gérances et les propriétaires.

Un monitoring intelligent de la consommation.

L'application intelligente «NeoVac myEnergy» permet aux locataires et aux utilisateurs d'avoir à tout moment un aperçu de leur consommation d'énergie et de chaleur. Grâce au monitoring énergétique intelligent, ils peuvent non seulement surveiller leur consommation, mais aussi l'optimiser de manière ciblée et ainsi gagner en efficacité énergétique.

Les coûts

Pack global «NeoVac Fairplay!»

Coût par appartement:

CHF 9.85/mois

Total CHF 118.20 par appartement par an, TVA comprise

Conditions générales

- Max. 5 répartiteurs de frais de chauffage par appartement, (chaque répartiteur supplémentaire pour CHF 1.95/mois)
- Abonnement payable avec le DIFC annuel
- Les répartiteurs restent la propriété de la société NeoVac ATA AG, l'entretien des appareils étant compris dans le prix de l'abonnement.
- Les frais de changement de locataire ne sont pas compris.

«NeoVac Fairplay! Plus»

Coût par appartement:

CHF 12.75/mois

Total CHF 153.- par appartement par an, TVA comprise

Conditions supplémentaires

- Avec relevé de la consommation d'eau chaude (sur demande/si possible - Première installation à la charge du client)
- Max. 5 répartiteurs de frais de chauffage et un compteur d'eau chaude (chaque appareil supplémentaire pour respectivement CHF 1.95/mois et CHF 2.70/mois)



Contactez-nous et demandez une offre sans engagement.

neovac.ch/facturation-equitable



Neovac



Pour une consommation équitable.

En savoir plus sur «Fairplay!», la solution pour un décompte équitable. Contactez nos spécialistes.

+41 58 715 50 50

info@neovac.ch

neovac.ch/rendre-la-consommation-plus-equitable

PS 2303 D165 F



Siège principal

NeoVac ATA SA
Eichastrasse 1
9463 Oberriet

neovac.ch

Points de service

Oberriet	Bulle
Dübendorf	Meyrin
Luzern	Porza
Sissach	Ruggell / FL
Worb	Götzis / AT